

Communiqué de presse

Paris, 30 juin 2026

Les règles et standards de la Chambre de Commerce internationale, des outils de résilience indispensables pour les entreprises

Le Comité français de l'International Chamber of Commerce a tenu son Assemblée générale le 24 juin.

Son Président Matthias Fekl, Associé-fondateur de Audit Duprey Fekl Société d'avocats et de Equanim International, a mis en valeur les faits marquants : la reconnaissance du statut d'organisation internationale pour ICC, essentielle pour le siège d'ICC à Paris et l'attractivité de notre place de droit ; la contribution aux réflexions en cours sur le droit français de l'arbitrage ; le déploiement prometteur à l'international d'une campagne de plaidoyer '*ICC Compact for Growth, Trade and Jobs*' dans près de 100 pays afin d'apaiser les tensions commerciales notamment grâce aux services et standards de l'ICC. « *Un des points forts de l'ICC : nous faisons partie d'un réseau mondial qui a la capacité d'élaborer des outils techniques facilitant concrètement les transactions pour les entreprises.* »

Le rapport d'activité a montré que la dynamique des travaux conduits dans les commissions thématiques avait fait avancer plusieurs sujets : la digitalisation des activités du trade finance, avec l'implication personnelle forte du délégué général, l'adaptation du règlement d'arbitrage ICC aux demandes des utilisateurs avec plus de célérité et de prédictibilité dans les procédures et la meilleure prise en compte des enjeux de la chaîne de valeur dans la mise en œuvre du MACF.

Une table ronde « Géopolitique, chocs énergétiques, et commerce international » animée par Amar Brickendridge (Senior Associate chez Frontiers Economics) a donné l'opportunité à des entreprises (Emmanuel Tuscherer, VP Global Public Affairs Total Energies, Olivier Thomas, CTO Kem One) de décrire l'impact des tensions au Moyen-Orient sur leurs activités et à des experts de la sécurisation des transactions : une avocate (Ana Atallah, Partner, Reed - Smith) et un assureur du risque de guerre (Frédéric Denèfle, Directeur général, GAREX) de présenter les mécanismes d'assurance disponibles ainsi que les outils contractuels permettant de réduire l'exposition aux risques. Les panelistes ont notamment convergé sur le constat que l'affaiblissement de la règle de droit dans un contexte d'hyper-concurrence rendait nécessaire une politique de gestion des risques efficace, reposant notamment sur la diversification des fournisseurs, des investissements et des routes commerciales.

Le Président honoraire d'ICC Philippe Varin, qui a présidé pendant 9 ans ICC France, a partagé un retour d'expériences sur son mandat 2024-2026 fondé sur l'engagement de toutes les équipes au service des grandes priorités : mettre à la disposition de toutes les entreprises la boîte à outils d'ICC, accomplir des progrès significatifs dans la digitalisation du commerce international (réformes législatives, adoption de standards permettant l'interopérabilité des data), mettre en œuvre des mesures concrètes favorables à la durabilité (finance climat, principes directeurs de durabilité pour le trade finance, design des taxes carbone).

CONTACT :

Emmanuelle Butaud-Stubbs

Délégué général

ebutaudstubbs@icc-france.fr